

Fédération Française de Football

DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 5 - SAISON 2022/2023 Réunion restreinte du vendredi 12 mai 2023

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Stéphane CAPUT, Didier GUIOLARD, Michel MICHAUT, Aurélien NAPLOSZEK, Richard PIOT
Excusé	Maxime KANDEL

1. PV de la réunion restreinte du 31 mars 2023.

Le PV de la réunion du vendredi 31 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Auditions arbitres.

Deux arbitres ont été convoqués pour être entendus suite à divers manquements.

Un en catégorie : D1/Promo

- Motif: Indisponibilités tardives à répétition,
- Présence : Non (excusé)
- Décision CDA : Considérant l'absence excusée et les courriers de l'arbitre, la CDA décide :
- de ne pas donner suite.

Un en catégorie : D3

- Motif: Non-respect du protocole d'arrêt de match et retard dans l'envoi du rapport,
- Présence : Non (excusé)
- Décision CDA : Considérant l'absence excusée et les courriers de l'arbitre, la CDA décide d'appliquer les articles 34 et 35 du RI de la CDA et par conséquent de :
- lui infliger un retrait de désignations de 2 matchs.

3. Désignations finales de coupes.

Stéphan CAPUT nous propose plusieurs noms d'arbitres, susceptibles d'officier sur les deux finales de coupe de Haute-Marne, Principale et Consolante qui auront lieu au stade Georges Dodin à Chaumont le dimanche 18 juin prochain.

Après débat, les deux trios qui auront l'honneur d'arbitrer ces rencontres sont retenus par les membres de la CDA.

Jean-François Aubry et Didier GUIOLARD seront les accompagnateurs CDA sur ces finales.

Aurélien NAPLOSZEK propose les trois trios qui auront l'honneur d'évoluer sur les finales U14, U16 et U18 le samedi 17 juin prochain sur le stade du Montsaugeonnais.

Après concertation, la commission entérine ces choix et **Jean-Marie CROTTI** et **Richard PIOT** seront les accompagnateurs CDA sur ces trois finales.

A ce niveau de la compétition, ces désignations récompensent les arbitres qui se sont distingués par leurs compétences, leurs disponibilités et leurs motivations.

4. Point sur les observations, accompagnements et examens terrains.

Didier GUIOLARD fait un point précis de la situation à ce jour.

Les observations des D1 sont en passe d'être terminées. Un arbitre de cette catégorie n'aura peut-être pas sa seconde observation suite à des soucis de santé, auquel cas il ne sera pas classé pour cette saison.

Situation similaire pour les arbitres D2 où tous les arbitres auront été vus 2 fois d'ici la semaine prochaine.

Les 2 arbitres encore en lice pour le concours d'accession rapide en D1 ont eu leurs 3 observations. Verdict lors de la dernière réunion de la CDA.

Chez les D3, tous les arbitres ont été observés une fois.

Les assistants auront tous eu leurs 2 observations hormis un qui ne tourne plus depuis quelques mois pour des raisons de santé ; il ne sera pas classé pour cette saison.

Les JAD ont été vus 2 fois sauf un qui ne donne plus de nouvelles.

23 accompagnements ont été réalisés depuis la dernière réunion de la CDA, 14 chez les adultes et 9 chez les jeunes et 3 stagiaires ont été reçus à leur examen terrain. Félicitations à eux.

Didier déplore que certains rapports d'accompagnateurs lui parviennent avec beaucoup de retard et que d'autres soient réalisés manuscritement alors que le support est conçu pour être utilisé informatiquement. Cela l'oblige à les retaper pour les classer et archiver numériquement.

5. Point sur la discipline.

Le secrétaire fait le bilan des sanctions infligées depuis le début de la saison et arrêté au 12 mai 2023. A ce jour :

62 matchs de suspension ont été notifiés pour 22 arbitres :

- 45 pour absence rassemblements/rattrapage.
- 9 pour désignations non honorées.
- 8 pour autres raisons. (Propos blessants, fautes techniques, faiblesse manifeste...)

1 mois de suspension a été notifié pour 1 arbitre :

- Absences non justifiées rassemblement/rattrapage et stage.
- Accord non respecté → non communication calendrier disponibilités.

12 avertissements ont été notifiés pour 12 arbitres :

- 5 pour feuille annexe non renseignée pour exclusion.
- 4 pour travail administratif mal exécuté.
- 3 pour indisponibilité tardive.

3 Rappel à l'Ordre ont été adressés à 3 arbitres :

• Tenue non conforme.

Nombre d'arbitres sanctionnés par catégories :

- 2 D1 sanctionnés.
- 1 Promo sanctionné.
- 6 D2 sanctionnés.
- 7 D3 sanctionnés.
- 2 AA sanctionnés.
- 2 stagiaires adultes sanctionnés.

- 7 stagiaires jeunes sanctionnés.
- 3 JAD sanctionnés.

A partir de ce constat, la CDA réfléchit aux actions à mener afin d'amener certains de nos arbitres à respecter leur engagement et leur fonction et incidemment diminuer le nombre de sanctions distribuées.

6. Prévision effectif prochaine saison.

Les prévisions et besoins pour la saison prochaine sont les suivants :

- 11 arbitres de catégorie D1. 2 descentes au minimum.
- 18 arbitres de catégorie D2. 2 descentes et 2 montées au minimum.
- Catégorie D3 : 2 montées au minimum.
- Arbitres assistants: 1 seul groupe.
- JAD: 1 seul groupe.

7. Courriers divers.

Le secrétaire donne lecture des courriers suivants :

- -Courriel de **Mickaël CHERRONNET** (D3) faisant demande d'un changement de catégorie. Avis favorable de la commission. Réponse lui sera adressée rapidement.
- -Courriel de **Pascal CHARDET** agissant en qualité de responsable légal de **Léana CHARDET** (Jeune arbitre stagiaire). Avis défavorable de la commission. Réponse et explications lui seront adressées rapidement.
- -Courriel de Jean-Marie CROTTI (observateur). Pris note. Suites ont été données.
- -Courriel de Olivier ROUGE. Pris note.
- -Courriel de Mourad BOURAOUI. Pris note.

8. Questions diverses.

Le président nous informe que :

- L'AG du district aura lieu le 16 juin à Poissons,
- Un nouveau module de gestion des compétitions sera mis en place à compter du début de la saison 2023-2024 en lieu et place de Foot 2000,
- Les prochaines FIA se dérouleront en octobre et février prochains respectivement sur les installations sportives d'Esnouveaux et du CS Bragard.
- La FIA féminine devrait se tenir également en octobre, toujours sous couvert d'un nombre minimal d'inscrites.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h20.

Prochaine réunion prévue : Plénière le vendredi 30 juin 2023 à 18h30 au District.

Le Secrétaire,

Michel MICHAUT

Le Président,

Jean-François AUBRY